

Calendrier des activités

Décembre 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2 
3	4 	5	6 Assemblée du conseil	7	8	9
10	11 	12 BUREAU FERMÉ POUR ARCHIVAGE DE DOCUMENTS	13	14	15	16 
17	18 	19	20	21	22	23
24	25 BUREAU FERMÉ JOYEUX NOËL !!	26 BUREAU FERMÉ	27 BUREAU FERMÉ	28 BUREAU FERMÉ	29 BUREAU FERMÉ Party jour de l'an salle municipale 19H00	30 
31						

Pour nous joindre

Michel Cliche, maire

Stéphanie Côté Directrice Générale
clerval@mrcao.qc.ca

Téléphone: (819) 520-2640
Télécopieur: (819) 783-4001

Municipalité de Clerval «Petit journal»

Edition Décembre 2023



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
FERMÉ	8h00 à 16h00	8h00 à 16h00	8h00 à 16h00	8h00 à 16h00	8h00 à 12h00	FERMÉ

VEUILLEZ NOTER QUE LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ LE MARDI 12 DÉCEMBRE POUR ARCHIVAGE DE DOCUMENTS AINSI QUE DU 23 DÉCEMBRE 2023 AU 7 JANVIER 2024 INCLUSIVEMENT ! JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE A TOUS !



819-333-5500

Résidentiel
Commercial
Industriel
Municipal
Agricole



Yvan Auger
Maître électricien
y.auger@augerelectrique.com

170, 1re rue Ouest
La Sarre, Québec, J9Z 1V2
Télécopieur: 819-333-5503
Téléphone: 819-333-5500

Construction
Rénovation
Réparation
Vente

Chauffage
Éclairage
Contrôle
Câblage
Entrée électrique
Panneau de distribution
Piscine et Spa

www.augerelectrique.com

Permis de construction et rénovation

Saviez-vous que:

1- Il est important de contacter l'inspecteur municipal avant d'entreprendre des travaux de construction, rénovation, agrandissement, modification ou autres et ce, pour vous assurer de la conformité de votre projet avec la réglementation en vigueur.

2- **Un permis est nécessaire** pour TOUS les travaux ayant une valeur de 500\$ ou plus, même si vous accumulez les matériaux depuis un certain temps; même si les matériaux utilisés vous ont été donnés; même si votre remise préfabriquée est usagée... Informez-vous AVANT de faire les travaux! Ça pourrait vous éviter bien des problèmes... Amende de 200\$, démolition, etc...

Vous pouvez remplir le **formulaire de demande de permis** que vous retrouverez sur notre site internet et le transmettre par courriel au clerval@mrcao.qc.ca

Sanctions et pénalités

Pour toute infraction ou contravention à quelconque des dispositions des règlements d'urbanisme rend le contrevenant **passible d'une amende de deux cents dollars.**

Si l'infraction d'un règlement est continue, cette continuité **constitue jour par jour une infraction** séparée et la pénalité édictée pour cette infraction peut être infligée pour chaque jour que dure l'infraction.

Auxiliaires

Il est interdit d'annexer à une roulotte toute construction telle que portique, véranda, chabrette, hangar, appentis, ou autres semblables sans avoir obtenu au préalable un permis de l'inspecteur des bâtiments.

Veillez noter que depuis le 1er janvier 2017, la Municipalité applique l'article 1.3.7.2 du règlement administratif #82, inclus dans les règlements d'urbanisme et impose une amende de 200 \$ pour tout citoyen ayant commencé les travaux avant la demande de permis, contrevenant à l'article 1.3.2.1.

Prévoyez qu'un délai de 30 jours peut être requis pour l'obtention d'un permis.

* * * * *
 * Vous voulez faire paraître une publicité dans notre Pe- *
 * tit journal à très peu de frais? *
 * * * * *
 * Frais mensuels exigibles *
 * 1/3 de page = 2 \$ *
 * 1/2 page = 5 \$ *
 * 1 page = 10 \$ *
 * * * * *

VTT ET TRACTEURS CIRCULANT SUR LA ROUTE
 S.v.p. faites attention au macadam lorsque vous circulez sur les routes recouvertes
 d'un traitement de surface et ne collez pas trop le bord de la route.
 Merci de votre collaboration!

A tout ceux qui veulent payer des
 messes, vous êtes les bienvenus !

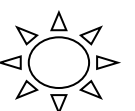
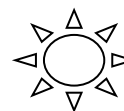
MANON POULIOT
 Conseillère en soins de beauté indépendante
 326, chemin de la plage Delisle
 Clerval, Qc, J0Z 1R0
 T: 819.783.2042
 C: mpouliot.mk@hotmail.com



Permis de stationnement à l'aire d'accueil

Le coût du permis de stationnement est de vingt dollars (20 \$) par jour et
 de cent dollars (100 \$) par semaine. Celui-ci est non transférable et doit
 être apposé de façon à être visible de l'extérieur.

Ces permis sont disponibles au bureau municipal sur les heures d'ouver-
 tures de celui-ci.



**Échec
aux
invasions
de domiciles**

PROTÉGER VOTRE DOMICILE

**POUVEZ-VOUS
PROTÉGER
VOTRE DOMICILE
CONTRE UNE INVASION?**

- Verrouiller les portes et fenêtres, même lorsque l'on est à la maison.
- Garder les entrées et garages bien illuminés la nuit.
- Protéger les ampoules extérieures.
- Tailler haies et arbustes.
- Créer l'impression que sa résidence est occupée en tout temps.
- Éviter de laisser à l'extérieur des outils ou objets qui pourraient servir à briser les fenêtres ou forcer les serrures.
- Utiliser une minuterie pour régler l'éclairage intérieur.
- Effectuer un contrôle de sécurité de tous les accès, et corriger leurs faiblesses.
- S'assurer que la porte est munie d'une fenêtre ou d'un judas.
- Installer des serrures et verrous sécuritaires sur toutes les portes extérieures, y compris les portes de garage.
- Installer des dispositifs secondaires de verrouillage (clous, barres) sur fenêtres et portes coulissantes accessibles.
- Augmenter la résistance des cadrages de portes.
- Faire installer un système d'alarme, et l'utiliser lorsque l'on est à la maison.
- Programmer les numéros d'urgence sur le téléphone.
- Ne pas garder de sommes d'argent chez soi.
- Garder ses objets précieux dans un coffret de sûreté à la banque.
- Identifier ses biens au moyen d'un burin.



Bibliothèque Municipale

Gagnants du concours « La Chasse aux Abonnés »

La gagnante de la tablette Android :

Kate Lamoureux de la bibliothèque de Val-Saint-Gilles

La gagnante de la liseuse Kobo :

Lina Bérubé de la bibliothèque de Guyenne

Les gagnantes des paniers Plaisir de lire :

Maude Landry de la bibliothèque de Laverlochère et

Alyson Hamel Legault de la bibliothèque de Barraute

Du plus les **trois bibliothèques les plus performantes**, au prorata, à la Chasse aux abonnés 2023, sont :

En troisième rang, avec une augmentation de 204 %, la bibliothèque de Rivière-Héva obtient la somme de **50 \$**

En deuxième rang, avec une augmentation de 206 %, la bibliothèque de **Clerval obtient la somme de 75 \$**

En premier rang, avec 292 % d'augmentation, la bibliothèque de La Motte obtient la somme de **100 \$**

Bravo à toutes les bibliothèques qui ont participé à la Chasse aux abonnés et à l'an prochain !

Aux bénévoles intéressé(e)s il y a des **formations virtuelles** données par le RÉSEAU sur le Web en Zoom

Lien pour s'inscrire et choisir la ou les formations qui vous intéressent.

<https://www.reseaubiblioatnq.qc.ca/activites/>



Bibliothèque Municipale

La bibliothèque est ouverte à tous.

ABONNEMENT

Adultes : \$4.00.

Enfant moins de 18 ans : gratuit.

Lundi 19h00 à 20h00

Mardi 9h30 à 11h30 - 13h30 à 15h30

Jeudi 9h00 à 11h30



Aux bénévoles intéressé(e)s il y a des **formations virtuelles** données par le RÉSEAU sur le Web en Zoom *Lien pour s'inscrire et choisir la ou les formations qui vous intéressent.*

<https://www.reseaubiblioatnq.qc.ca/activites/>

Un courriel de confirmation contenant les documents à imprimer et le lien Zoom pour se connecter à la formation vous sera envoyé le jour ouvrable précédant celle-ci.

Prêts à la bibliothèque :

La durée de prêt de chaque document dépend d'où vient le document emprunté. Soit de 21 jours quand il provient de notre bibliothèque. Ce prêt peut être renouvelé par téléphone. Cependant, lorsque c'est un prêt d'une autre bibliothèque, par le RÉSEAU, le livre possède un bordereau avec **une date de retour obligatoire** à respecter et ne peut se renouveler.

Comité repas funéraire de Clerval

Attendu qu'aucune cotisation n'a été exigée lors des huit dernières années pour les repas funéraires. Le comité a pris comme décision de recommencer à nouveau la liste de nos membres. Cette liste sera formée seulement de résidents de Clerval et de l'île Nepawa.

La cotisation qui sera payée couvrira un repas (chaud ou froid selon la demande) et le service pour 50 personnes.

Étant donné que nous n'avons pas beaucoup de bénévoles, les cotisations devront être payées pour deux ans d'une valeur de 10\$ par adulte. Pour les enfants de moins de 18 ans, ce sera gratuit.

Les cotisations seront recevables au bureau municipal ou à Mathilde Lévesque.

SERVICE D'ENTRETIEN GÉNÉRAL

-LAVAGE A PRESSION

* RESTORATION D'ESCALIERS

* - PLANCHERS DE BOIS

* Pour plus d'informations contactez

* Michel au 819-290-4380 !



LE PILIER EST UN ORGANISME QUI VIENT EN AIDE AUX PERSONNES AYANT SUBI UN TRAUMATISME CRANIOCÉRÉBRAL (TCC) ET À LEURS PROCHES.

Service psychosocial,
activités de groupe,
accompagnement, répit aux
proches aidants et plus
encore!



Pour plus d'informations, contactez
Jade Bouchard, intervenante sociale
du secteur d'Abitibi-Ouest

(819) 333-7088
intervenants@pilieratcat.qc.ca
350, rue Principale La Sarre
(Porte arrière)

www.pilieratcat.qc.ca
Facebook: Le Pilier

Veillez noter qu'une messe de Noël aura lieu le 24 décembre 2023 à 16h00 à la salle municipale ! Vous êtes tous les bienvenus !

Nous vous attendons en grand nombre !!

Fabrique Ste-Jeanne-D'arc-de Clerval

COLLECTE DES BACS A ORDURES ET RECYCLAGE

SVP, ASSUREZ VOUS QUE LES BACS SOIENT DU BON COTÉ, SOIT LES ROUES DU COTÉ DE LA RÉSIDENCE ET NON DU COTÉ DE LA RUE ! SI LES BACS NE SONT PAS MIS AU CHEMIN DU BON COTÉ, ILS NE SERONT PAS RAMASSÉS.

MERCI DE VOTRE HABITUELLE COLLABORATION !

Communauté chrétienne Ste-Jeanne D'Arc

AVIS A CEUX QUI VOUDRAIENT PAYER DES MESSES, VOUS ÊTES LES BIENVENUS !

Pour ceux qui veulent faire un don à la Fabrique pour aider à payer les frais courants de l'année, ce serait très apprécié, votre participation est important pour le maintien de notre comité de la Fabrique !! Vous pouvez nous remettre les dons, soit au bureau municipal à Stéphanie Côté ou contactez Mathilde Lévesque au 819-783-3161 !

PROGRAMME DES MESSES DU MOIS

Samedi 2 décembre 2023 : 19h00 Clerval (Abbé Anaclet)

Messe pour Réjean Roy par Gaétan Roy

Dimanche 3 décembre 2023 : 11h00 La Reine (Abbé Rémy)

Dimanche 10 décembre 2023 : 9h30 Dupuy (Abbé Rémy)

11h00 Mancebourg (Abbé Anaclet)

Samedi 16 décembre 2023 : 19h00 Clerval (Abbé Anaclet)

Pour Donald Boudreau par Chevaliers de Colomb

Dimanche 17 décembre 2023 : 11h00 La Reine (Abbé Rémy)

Dimanche 24 décembre 2023 : 9h30 Dupuy (Abbé Rémy)

11h00 Mancebourg (Abbé Anaclet)

Samedi 30 décembre 2023 : 19h00 Clerval (Abbé Anaclet)

Messe pour Réjean, Réjeanne et Yan Par Marie-France

Shink

Dimanche 31 décembre 2023 : 11h00 La Reine (Abbé Rémy)



ASSEMBLÉE PAROISSIENS DE LA FABRIQUE STE-JEANNE-D'ARC

PRENEZ NOTE QU'UNE ASSEMBLÉE PAROISSIEN AURA LIEU LE 16 DÉCEMBRE 2023 AVANT LA MESSE À 18H30, À LA CHAPELLE AFIN D'ÉLIRE 2 MARGUILLERS POUR LE REMPLACEMENT DE RAPHAËL BLANCHET ET STÉPHANIE CÔTÉ DONT LES TERMES SE TERMINENT LE 31 DÉCEMBRE 2023.

Mathilde Lévesque, Présidente d'assemblée

Vous faites du déneigement de cours ou vous désirez en faire ? Nous vous invitons à communiquer avec le bureau municipal afin de vous mettre en relation avec les personnes ressources qui auraient besoin de déneigement !!

AVIS DE RECHERCHE

La Maison des jeunes de Clerval a besoin de toi !

Nous aimerions trouver un nom original à celle-ci.

Si tu as trouvé, avise-nous!

mdj.clerval@gmail.com



Règlement 84 : Nuisances Sécurité publique

Souvent, après quelques tempêtes de neige, il devient parfois compliqué d'entasser la neige sur notre propriété. Nous voulons vous rappeler l'article du règlement 84 de la municipalité, qui porte sur les nuisances :

Article 21 Le fait de jeter, de déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains et places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé, constitue une nuisance et est prohibé.

En cas d'infraction à ce règlement, une amende peut être délivrée au propriétaire ou locataire fautif.

De plus, le fait de jeter sa neige dans les chemins constitue un danger pour les automobilistes circulant sur ces voies et contrevient au code de la sécurité routière.

Le respect de ce règlement est une preuve de civisme!

Bacs Bleus et verts

Par le fait même, nous vous demandons de bien vouloir déneiger l'accès aux bacs de recyclage et de matières résiduelles pour en faciliter le ramassage.

Merci de votre collaboration!



Concours de dessins

**La Maison Des Jeunes de Clerval
aimerait trouver un logo qui
représenterait bien la mission de
celle-ci.**

**Tu as entre 9 ans et 17 ans et tu as
des idées?**

**Envoie-nous ton dessin directement au
bureau municipal ou
mdj.clerval@gmail.com**



**Tu peux courir la chance
de voir ton logo représenter la
MDJ Clerval**



Mots cachés

Mots d'hiver

t	r	a	m	a	n	t	e	a	u	p	é
r	d	b	n	h	o	p	o	f	a	s	s
o	s	l	h	e	r	o	z	u	e	k	b
d	r	a	g	a	i	z	p	l	i	o	c
j	é	n	h	r	u	g	f	r	n	é	m
a	a	c	n	k	é	u	e	n	c	n	a
n	é	n	e	i	o	i	e	o	o	n	r
v	f	f	v	m	r	t	v	a	g	ë	s
i	o	n	n	v	b	i	k	m	i	r	l
e	a	o	é	o	i	r	s	r	v	s	s
r	ë	f	r	t	e	s	e	l	r	n	r
d	é	c	h	a	r	p	e	e	e	t	t

froid - neige - givre - blanc - ski - manteau
 décembre - janvier - février - mars - Noël
 moufles - écharpe - bonnet



<http://www.teteamodeler.com>



Communiqué – Pour diffusion immédiate

La Sarre, Mardi 21 novembre 2023 –

FESTIVITAS... Une 5^e édition et toujours plus créatif !

Festivas n'est pas qu'un spectacle du temps des Fêtes, il est aussi un moyen de divertir et de rassembler les gens de l'Abitibi-Ouest dans un projet fort emballant. On y retrouve des gens de partout sur le territoire régional (Dupuy, Gallichan, La Sarre, Macamic, Mont-Brun, Normétal, Palmarolle, Rouyn-Noranda, Ste-Germaine, Taschereau, Val-St-Gilles, Villebois).

L'implication des membres bénévoles de la Troupe est importante pour l'organisation. Deux fois semaine, ceux-ci se rassemblent pour l'apprentissage des chansons, des textes et des chorégraphies du spectacle. La mise en scène vient peaufiner l'ensemble du résultat des pratiques ce qui donne une illusion magique pour les spectateurs.

Déjà 5 ans et encore plein de nouveautés

7 nouvelles scènes ont été créées pour cette 5^e édition. Chansons connues et d'autres à découvrir. Plus de 40 comédiens se retrouveront sur scène avec de nouveaux textes et un multimédia remarquable supportant les différentes scènes du spectacle tout en apportant une ambiance du temps des Fêtes.

Festivas se veut un spectacle évolutif tout comme l'a été *Le Paradis du Nord*.

Au cours des années, la Troupe a su faire revivre les chansons de notre folklore québécois et canadien par l'entremise de ce spectacle du temps des Fêtes. Faire revivre veut aussi dire : faire découvrir à nos jeunes ces chansons ainsi que les traditions que nos grands-parents et nos parents nous ont transmises de génération en génération.

Festivas c'est :

- 236 comédiens qui sont montés sur scène depuis sa création
- Également 16 personnes qui se sont impliquées pendant les 5 années à titre de comédiens-chanteurs
- 35 représentations offertes aux gens d'ici et même d'ailleurs
- 55 chansons du répertoire Québécois qui ont été interprétées

INFORMATIONS

Dates de représentations :

Le spectacle sera présenté à la salle Desjardins de La Sarre du 20 au 30 décembre 2023.
 20, 21 et 22 décembre à 19 h
 27 et 28 décembre à 19 h
 29 et 30 décembre à 14 h

Ouverture de la billetterie :

Mardi, 21 novembre à midi
 Ticketaccés.net ou par téléphone au (819) 333-4100.

Pour toute informations, contactez le directeur général de la Troupe, monsieur Daniel Morin par courriel c_ouvert@cablevision.qc.ca ou par téléphone (819) 333-4100.

Festivas... Votre tradition du temps des Fêtes !

Source :
 Daniel Morin, directeur général
 (819) 333-4100

Contribution matérielle pour la maison des jeunes
Si vous avez les items suivant dont vous voulez
vous départir, la municipalité serait preneuse pour
garnir la maison des jeunes !!!

Nous cherchons:

- * Petites bibliothèques;
- * Jeux sur table;
- * Instruments de musique etc

Vous pouvez communiquer au bureau municipal
pour tout dons de matériel !!!

Merci au nom de nos jeunes !!

Avis à tous !

**Veillez noter que l'AGA du comité des loisirs aura lieu
le 12 décembre 18h00 à la salle municipale !**



Rôti de porc glacé à l'érable et à la moutarde

Ingrédients

- 1 tasse de vrai sirop d'érable
- 4 c. à soupe de moutarde de Dijon préparée
- 2 ½ c. à soupe de vinaigre de cidre
- 2 ½ c. à soupe de sauce soya
- sel et poivre, au goût
- 2 ½ lb de longe de porc, désossée

Préparation

- 1-Préchauffer le four à 350°F (175°C).
1-Mélanger ensemble le sirop d'érable, la moutarde, le vinaigre de cidre, la sauce soya,
le sel et le poivre dans un petit bol.
- 2-Placer le rôti de porc dans une rôtissoire peu profonde. Étendre uniformément la
glaçure sur le rôti.
- 3-Rôtir le porc dans le four préchauffé, à découvert, jusqu'à ce que sa température,
mesurée à l'aide d'un thermomètre à viande, indique 160°F (70°C), environ 1 heure.
- 4-Retirer du four et laisser reposer environ 10 minutes avant de trancher et servir.



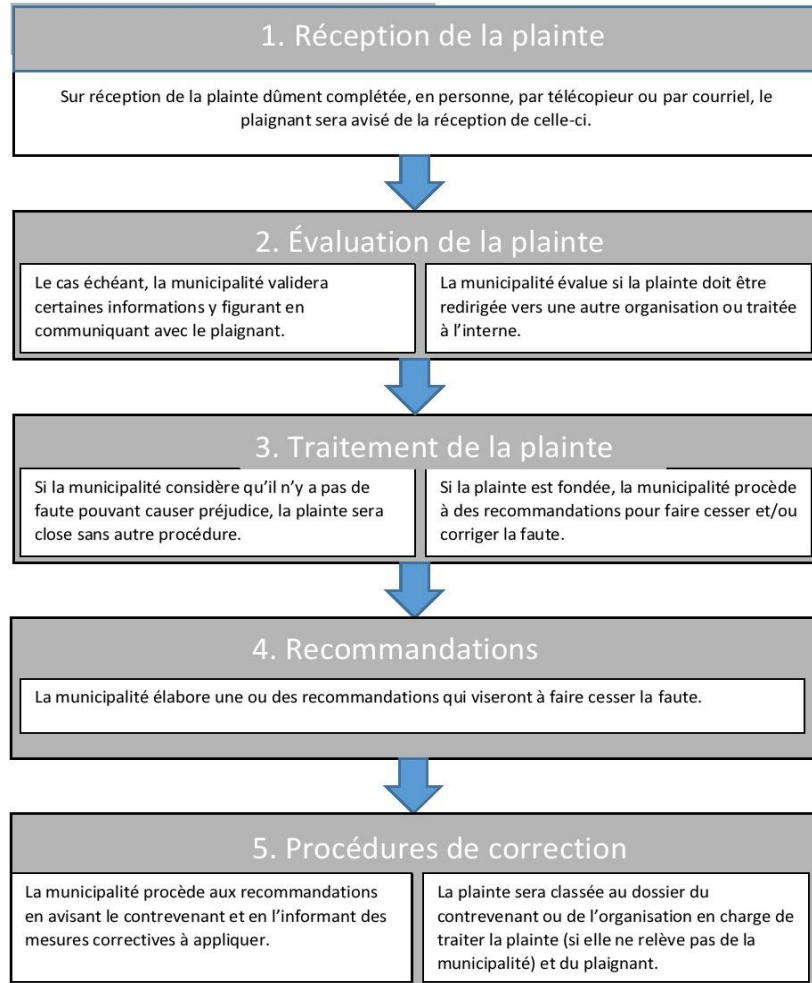
Municipalité de Clerval

579, 2e et 3e Rang
Clerval (Québec) J0Z 1R0
Téléphone: 819 783-2640

Télécopieur: 819 783-4001

Courriel: clerval@mrcao.qc.ca

Processus de traitements des plaintes



HEURE D'OUVERTURE ET TÉLÉPHONE DU BUREAU DE POSTE

LUNDI : 9H30 À 11H30 14H15 À 17H00

MARDI : 9H30 À 11H30 14H15 À 16H00

MERCREDI : 9H30 À 11H30 14H15 À 16H00

JEUDI : 9H30 À 11H30 14H15 À 16H00

VENDREDI : 9H30 À 11H30 14H00 À 16H00

TÉLÉPHONE : 873-380-3052

VEUILLEZ NOTER QUE L'ACCÈS AUX CASIERS POSTAUX SONT ACCESSIBLES JUSQU'À 18H00 ET CE DU LUNDI AU VENDREDI

VOTRE CAISSE VOUS INFORME

DÉPÔT DIRECT – UN RACCOURCI PAYANT

Opter pour le **dépôt direct**, c'est vous assurer que les montants qui vous sont dus suivent le plus court chemin vers votre compte.

Vos remboursements d'impôt et les montants que vous recevez chaque mois du gouvernement sont des exemples de versements que vous pouvez inscrire au dépôt direct.

N'attendez plus, inscrivez-vous au **dépôt direct**!

POUR LE TEMPS DES FÊTES, ACHAT LOCAL !

En préconisant l'importance de l'achat local et la diminution du gaspillage, pourquoi pas encourager les achats locaux ?

En encourageant les commerces locaux, vous êtes aussi et de belle façon, au cœur des valeurs de Desjardins par son engagement à contribuer au développement de notre communauté !

CONGÉS FÉRIÉS DE LA PÉRIODE DES FÊTES

En raison des fêtes de Noël et du Jour de l'An, nos bureaux seront fermés :

Lundi 25 décembre & mardi 26 décembre 2023

&

Lundi 1 janvier & mardi 2 janvier 2024.

Nos guichets automatiques et le service Accès D sont disponibles 24/24 heures, 7/7 jours.

***Que ce temps des Fêtes et la prochaine année soient marqués
par la paix, le bonheur, la santé et la prospérité.
Joyeuses Fêtes et Bonne année!***



ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES !
desjardins.com/avantages

 **Desjardins**
Caisse de l'Abitibi-Ouest

L'AGRICULTURE : CLÉ DE VOUTE DANS LA PRÉSERVATION DES COURS D'EAU

LE POIDS DE L'AGRICULTURE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Grand territoire, forêt à perte de vue, innombrables lacs et rivières, c'est ce que l'on s'imagine lorsque l'on pense à notre belle région. Pourtant, l'activité agricole est elle aussi représentante de la force et la splendeur de l'Abitibi-Témiscamingue. En effet, selon l'UPA, c'est 11% du territoire qui est consacré à l'agriculture.

Le secteur représente à lui seul 1575 emplois, un PIB régional de 357 M\$ et plus de 76 entreprises.

AGRICULTURE ET LA QUALITÉ DE L'EAU

Pourquoi l'agriculture joue-t-elle un rôle si important dans la préservation de nos ressources en eau ? Selon le gouvernement canadien, le secteur agricole est un des plus grands consommateurs d'eau douce. Ce faisant, celui-ci a un rôle à joué dans l'efficacité de l'utilisation des ressources, mais aussi dans la gestion de ses rejets.

Comme le souligne Gouvernement Canada : *"L'eau de ruissellement pourrait contenir des pesticides, de l'engrais ou du fumier, ou il pourrait y avoir du lessivage d'azote dans l'eau souterraine, qui mènera à son rejet dans les plans d'eau de surface. Cela signifie que les contaminants dissous se trouveront finalement dans les lacs, les rivières ou les océans."*

UN GRAIN DE NUANCE

Bien qu'il soit facile de pointer du doigt certaines pratiques, il est important de se rappeler que plusieurs (sinon la majorité) des agriculteurs réalisent leurs activités tout en respectant les normes gouvernementales établies. Cependant, celles-ci sont-elles suffisantes? Et que pouvons-nous faire pour encourager et soutenir les producteurs dans l'adoption de pratiques plus écologiques ?

PRESSIONS SUR AGRICULTEURS

Nos producteurs agricoles, en plus de porter une vocation nourricière et une responsabilité environnementale, doivent également

répondre aux besoins grandissants de la population en matière de produits issus de l'agriculture tout en encaissant des coûts de productions et de transports plus élevés.

Si des investissements sont faits de la part du gouvernement fédéral et provincial pour amorcer une transition écologique, plusieurs producteurs soulignent que ce n'est pas suffisant, surtout quand les coûts de production et les taux d'intérêt augmentent et que ceux-ci s'endettent de plus en plus.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Aux pressions économiques grandissantes qui s'ajoutent au fardeau des agriculteurs, les changements climatiques affectent déjà les récoltes. Les faibles pluies et la sécheresse qui ont marqué la saison estivale 2023 poussent les agriculteurs d'Abitibi-Ouest à signer une lettre rouge afin d'attirer l'attention des gouvernements à ce sujet.

Il est clair que le besoin de réformer les pratiques agricoles est présent, mais nos producteurs ont besoin de soutien.

MON IMPLICATION EN TANT QUE CITOYEN

Pour soutenir l'agriculture durable et aider les agriculteurs à protéger nos ressources en eau, vous pouvez agir en tant que citoyen. Tout d'abord, conserver un dialogue entre producteurs et consommateurs basé sur une compréhension mutuelle constitue une première étape importante afin de combler le fossé entre nos réalités. Manger et acheter local, lorsque possible, sont également des solutions efficaces pour apporter du soutien à l'industrie régionale. En plus des marchés publics où il est facile d'acheter local, certains producteurs et agrotransformateurs sont actifs à l'année. Vous pouvez consulter leur fiche au <https://goutezat.com/producteurs/>. Finalement, vous pouvez valoriser l'entrepreneuriat agricole en allant à la rencontre de vos producteurs et en visitant leur ferme. C'est une activité familiale dynamique qui vous permettra de faire la connaissance des artisans de la terre de chez nous et de prendre contact avec le produit.

Plus sur l'agrotourisme en Abitibi-Témiscamingue sur cette page : <https://abitibi-temiscamingue.org/profiter/plaisirs-gourmands/>.

POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTER LES BALADOS SUIVANTS ...

 (EAU)TREMMENT DIT
EAUTREMMENTDIT.BUZZSPROUT.COM


 OBJECTIF NATURE
WWW.RIVERCASTMEDIA.COM

 LA SCÈNE AGRO
AGROQUEBEC.QUEBEC

 819 824-4049

 WWW.OBVAJ.COM

 OBVAJ

 OBV.AJ

 615 AVENUE CENTRALE À VAL D'OR, SUITE 202

Illumine ton Village !

Campagne de financement pour la
Maison Des Jeunes de Clerval.



Achète une lumière afin d'illuminer
notre magnifique village en ce
temps des Fêtes!

Grâce à votre générosité, le
village sera magnifique et
vous ferez des jeunes
heureux!

Petite lumière = 3\$

Grande lumière = 7\$

Les lumières sont en vente auprès du bureau
municipal
ou des membres du conseils d'administration de la MDJ

Chantal Melançon
Christine Côté
Josée Labbé

Et notre représentant jeunesse :

Karine Morin
Stéphanie Côté
Théo Ravenhorst



Party du Jour de l'An !

Le conseil d'administration de la
Maison Des Jeunes de Clerval,
vous invite le

29 Décembre 2023

À compter de 19h00

Vous pouvez apporter votre boisson alcoolisée ou
profiter de notre **service de bar** au profit de notre
organisme.

Un service de raccompagnement sera offert afin de
s'assurer de la sécurité de tous !!! Le tout sera offert
avec contribution volontaire !!!